



DANS LE CADRE DES PLAINES DE VACANCES D'AUTOMNE, LA VILLE DE LESSINES PROCÈDE AU RECRUTEMENT D'ANIMATEURS/TRICES BREVETÉ(E)S OU NON BREVETÉ(E)S

Référence légale : Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances (modifié le 30 avril 2009) – Code de qualité de l'accueil (17 décembre 2003)

PROFILS

1. ANIMATEUR(TRICE) BREVETÉ(E)

Vous êtes **porteur** d'un **brevet d'animateur(trice)** de « centres de vacances » reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles ou assimilation de l'ONE.

OU

Vous avez une **expérience d'animation de 150 heures minimum au sein d'un centre de vacances agréé** **et** vous êtes **porteur d'un des titres suivants** :

- **D'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique** au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur ;
- **D'un diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique** au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale ;
- **D'un bachelier d'éducateur/trice spécialisé(e)** ;
- **D'un diplôme de puéricultrice** (pour l'encadrement des enfants de moins de 6 ans)
- **D'un certificat de qualification « auxiliaire de l'enfance »** spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale ;

2. ANIMATEUR(TRICE) NON BREVETÉ(E)

Vous êtes **porteur** d'un **des titres ou en cours de formation pour obtenir** :

- **Un certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou assimilé** ;
- **Un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique** au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur ;
- **Un diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique** au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale ;
- **Un bachelier d'éducateur/trice spécialisé(e)** ;
- **Un diplôme de puéricultrice** (pour l'encadrement des enfants de moins de 6 ans)
- **Un certificat de qualification « auxiliaire de l'enfance »** spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale ;

3. ANIMATEUR(TRICE) BREVETÉ(E) ET NON BREVETÉ(E) POUR L'ENCADREMENT DES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP

Vous êtes **porteur d'un des titres cités ci-dessus** et **vous souhaitez accompagner des enfants en situation d'handicap.**

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du coordinateur et du/de la chef(fe) animateur/trice, et conformément au décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances,

- ✓ Concevoir, organiser et animer des activités ludiques, sportives ou créatives destinés aux enfants de 2,5 à 12 ans, favorisant leur épanouissement, leur détente et leur plaisir tout en soutenant leurs apprentissages et leur développement global, dans le respect du thème choisi ;
- ✓ Garantir le bien-être physique et psychologique des enfants, veiller à leur hygiène, leur sécurité et leur confort.

COMPETENCES/CONNAISSANCES

Vous êtes aptes à :

- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, face à un évènement soudain ;
- Appliquer et faire appliquer les règles de vie en groupe et le règlement d'ordre intérieur de la plaine ;
- Respecter les horaires convenus ;
- Adhérer pleinement aux objectifs et au projet pédagogique de la plaine ;
- Présenter et promouvoir une image positive de la plaine ;
- Vous intégrer et collaborer efficacement au sein de l'équipe ;
- Communiquer de manière claire et bienveillante ;
- Démontrer un excellent sens du contact avec les enfants et les familles ;
- Faire preuve d'initiative, de créativité et de dynamisme ;
- Résister à la fatigue physique et nerveuse ;
- Appliquer des techniques de sécurité et de surveillance adaptées aux enfants ;
- Identifier et répondre aux besoins des enfants ;
- Construire des activités pour enfants en équipe ;
- Etablir une relation de confiance et de respect avec les parents.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Concevoir, organiser et animer différentes activités destinées aux enfants ;
- Préparer, installer et vérifier le matériel nécessaire ;
- Accueillir et encadrer des enfants dans un cadre sécurisant ;
- Participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet commun ;
- Animer et faire vivre des jeux variés ;
- Proposer des animations structurées ou libres, adaptées à l'âge des enfants ;

- Expliquer le fonctionnement et le maniement du matériel et des équipements ;
- Superviser des activités et veiller à leur bon déroulement ;
- Maintenir le bon ordre et la propreté des espaces utilisés ;
- Evaluer régulièrement le déroulement des activités (journée, semaine, période) ;
- Formuler des propositions d'améliorations à mettre en œuvre ;
- Prendre et tenir à jour la liste des présences de son groupe ;
- Encadrer les enfants lors de sorties extérieures ;
- Mettre en œuvre le projet pédagogique de la plaine de vacances ;
- Assister, aider et accompagner les enfants pendant les repas ;
- Participer aux réunions d'équipe et aux moments d'évaluation ;
- Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de bienveillance dans toutes les activités ;
- Le cas échéant, gérer les équipements et/ou un budget.

RÉGIME DE TRAVAIL : 38h/semaine, temps plein.

LIEU DE TRAVAIL : sur le site de l'école La Gaminerie à Lessines.

CONDITIONS :

- **Avoir 16 ans minimum à la date d'engagement ;**
- **Contrat saisonnier** à durée déterminée (Article 17) ;
- **S'engager à participer aux réunions préparatoires et d'évaluation** qui auront lieu en soirée et/ou le mercredi après-midi avant la période des plaines de vacances.

INTÉRESSÉ(E) ?

Envoyer la candidature pour le 10/09/2026 à 17h au plus tard à l'adresse email suivante : recrutement@lessines.be

Les documents suivants devront être obligatoirement annexés lors de la transmission de la candidature.

- Une copie du brevet de coordinateur ou d'animateur en centres de vacances ou de la carte animateur/coordonateur émise par l'organisme de formation ;
- Une copie du diplôme équivalent (éducateur, professeur, animateur, assistant social...) comme décrit plus haut dans l'annonce ou à défaut l'attestation de réussite des études en cours ;
- Une copie de la carte d'identité.
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 valide depuis moins de trois mois ;

Les dossiers de candidature sont attendus pour la date du **10/09/2026 à 17h** au plus tard. Nous procéderons à une sélection initiale sur base des dossiers de candidature.

Les candidats retenus à l'issue de cette sélection seront invités pour un entretien oral le mercredi 23 septembre en fin de journée en présence de représentants du service des Affaires Sociales.

Cet entretien est destiné à appréhender les compétences et motivations des candidats en lien avec l'emploi proposé, sur base notamment de leur parcours scolaire et/ou de leur(s) expérience(s) éventuelle(s).

Cependant, les candidats seront uniquement appelés pour compléter les équipes en cas de manque d'effectifs et de besoins spécifiques d'encadrement (inclusion des enfants en situation de handicap). Dans ce cas, un entretien en présence de représentants des services Extrascolaire et GRH, sera organisé afin de vérifier les compétences attendues et la motivation du candidat.

Les données transmises dans le cadre de la candidature seront traitées par la Ville de Lessines uniquement pour les besoins de la procédure de recrutement concernée, conformément au RGPD. Elles seront accessibles aux services compétents dans le cadre de cette procédure et conservées pendant une durée limitée, proportionnée à la finalité poursuivie. Les candidats peuvent exercer leurs droits relatifs à leurs données personnelles conformément à la réglementation applicable.

<u>Renseignements</u> : Administration communale de Lessines – Service Affaires Sociales – Grand'Place, 12 à 7860 Lessines Tel : 068/251.522 – affaressociales@lessines.be
